Abattage sécuritaire d'arbres

7 octobre 2025

Espaces publics

Régulièrement des diagnostics sanitaires sont réalisés afin de contrôler l'état des arbres. Selon l'état (maladie, vieillissement, fragilité...), la Ville est contrainte de procéder à un abattage pour assurer la sécurité des promeneurs et riverains.

En septembre 2024, la Ville a missionné Vegetis, filiale de l'Office National des Forêts, afin de réaliser un diagnostic complet sur 112 arbres situés sur les îles Pinette et Forget. Sur les 112 arbres analysés, 29 % ont été classés « d'avenir incertain » : cette classification signifie qu'ils sont sains mais ils nécessitent un suivi particulier notamment du fait de la présence de la maladie « de suie ». Cette maladie provoque des dessèchements, des chutes de feuilles, une boursoufflure de l'écorce avec l'apparition d'une couche de suie noire. Se propageant par le vent, elle peut facilement contaminer d'autres arbres, notamment les érables, et peut engendrer des risques respiratoires chez l'homme. Vegetis a préconisé l'abattage de deux érables malades sur **l'île Forget**, d'un catalpa et de trois charmes situés **le long du stade René Massé**. Ces abattages ont eu lieu début fin juin et se poursuivent jusqu'en septembre selon les conditions météorologiques (ces interventions doivent se réaliser sans vent notamment pour les érables).

D'autre part, en dehors de ce diagnostic, 6 arbres ont été abattus au sein du **groupe scolaire Marie Curie**, courant juillet : 3 catalpas, 2 cupressus, 1 bouleau. Ces sujets étaient fragilisés notamment à la suite de la tempête Caetano. D'autres arbres seront abattus en septembre et en octobre en raison de leur fragilité et leur mauvaise santé : des tulipiers dans le jardin près de **l'ESCALL** ainsi que 6 conifères dans le **square Alice Beaupère**. Ces derniers seront remplacés par des essences paysagères (Amelanchier lamarckii, Castanea sativa, Acer rubrum, Nyssa sylvatica, Quercus suber).

La Ville étant soucieuse du cadre de vie des Sébastiennais et du rôle essentiel de l'arbre en milieu urbain, tout arbre abattu est systématiquement remplacé : soit sur site quand cela est possible, ou bien sur d'autres projets de végétalisation (écoles, plan Canopée, parking René Massé par exemple).

Plusieurs actions sont menées pour renforcer la place du végétal dans l'espace public :

- Plan Canopée (programme pluriannuel de plantations);
- Verdissement de toutes les cours d'école ;
- Développement de la forêt urbaine ;
- Végétalisation de la place Marcellin Verbe ;
- Réfection du Square de Verdun ;
- Végétalisation du parking du stade René Massé
- Plantation d'arbre et renforcement du végétal sur le boulevard des Pas Enchantés
- Subvention aux habitants pour la plantation d'arbre dans leur jardin